

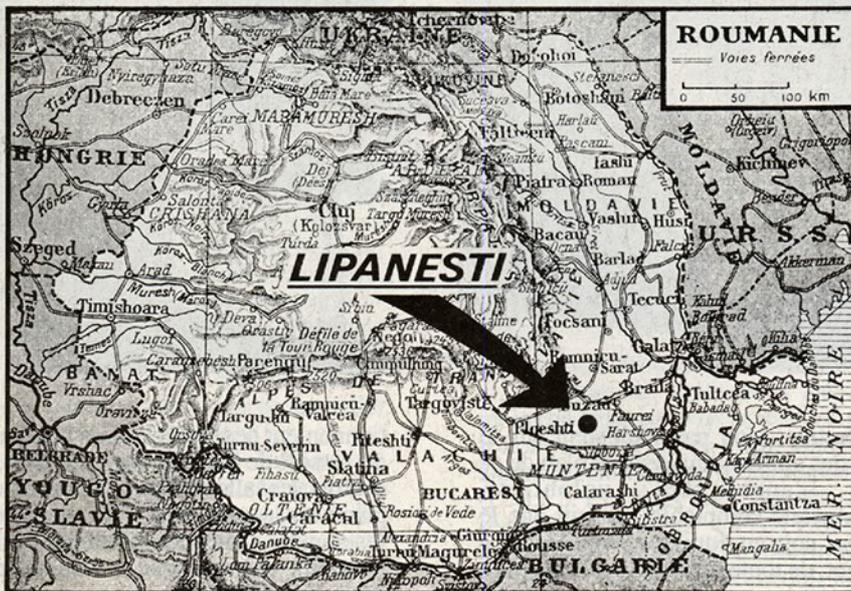
Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 35 FEVRIER 90



EDITORIAL



joie et raison de vivre.

C'est dans cet esprit que mes amis et moi-même, à la Municipalité, nous concevons notre rôle. C'est dans cet esprit que des Croisiens sont allés en Roumanie. C'est dans cet esprit que se tiendra le Forum des Associations. C'est dans cet esprit que vivent les Associations croisiennes. C'est dans cet esprit que travaillent les Services Municipaux.

C'est cet état d'esprit qui est et restera le moteur de notre action.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix.

Quelle époque vivons-nous ! La terre n'a jamais autant tremblé. Les ouragans, les cyclones, les tempêtes - et nous en faisons l'expérience -, n'ont jamais été aussi nombreux. Nous connaissons le troisième hiver clément, et il n'y a pas assez de neige. La sécheresse de l'été a réduit l'eau des barrages, et par voie de conséquence l'énergie électrique disponible est insuffisante, au point qu'EDF doit faire tourner au maximum les vieilles centrales thermiques de notre bassin, malgré la centrale nucléaire de Gravelines, la plus puissante du monde.

"Il n'y a plus de saison". Cette constatation populaire n'a jamais été, autant, d'actualité.

Dans le même temps, le monde change. En Chine, malgré la répression, le feu couve. Aux Etats-Unis, des Noirs obtiennent, au suffrage universel, des postes importants à New-York et en Virginie. En Afrique du Sud, Nelson MANDELA est libéré. La doctrine de l'Apartheid est fissurée. Comme disait, jadis, le Général de Gaulle, "le processus est engagé". L'évolution est irréversible, et l'Apartheid va disparaître.

L'Europe change. Mme THAT-CHER apparaît isolée. L'évolution des pays de l'Est est si rapide qu'elle déjoue tous les pronostics. Les nationalismes se réveillent. Il paraît qu'il y a 200 langues dans les républiques de l'Est.

Les vaincus d'hier : le Japon et l'Allemagne, sont aujourd'hui les vainqueurs. L'Allemagne, toujours si puissante, va se réunifier et l'équilibre en Europe risque de se modifier si les Douze ne constituent pas une Communauté solide, et efficace.

- Qu'allons-nous faire, dans ce tohu bohu ?

Dans cette affaire l'Europe des Douze est notre chance. Au sein de cette Europe le rôle de la France peut être déterminant. Au sein de la France, chacun, a son rôle à jouer. Ce qui veut dire que chaque service rendu atténue la peine des hommes, chaque acte de justice atténue les inégalités, et que, dès l'instant, où l'on se donne comme règle, de servir le bien commun, on y trouve,

SOMMAIRE

- Pour mieux connaître et comprendre le budget communal.... Pages 2,3 & 4
- Forum des Associations..... Page 5
- Roumanie : Vos Elus témoignent..... Pages 6 & 7
- Des clefs pour Saint-Pierre... Page 8
- La Maison de Rétraite sous de meilleurs auspices..... Page 9
- La rue du Gaz : Une nouvelle artère..... Page 10
- Les Familles doivent se méfier des poux..... Page 11
- Le Courrier des Associations..... Pages 11 à 24



BUDGET COMMUNAL :

Avant de vous interroger, M. ETIENNE, vous qui êtes Secrétaire Général Adjoint de la Mairie de Croix, je voudrais faire une observation. Dans notre Région Nord-Pas-de-Calais, 85 % des habitants vivent dans les villes, et, si étonnant que cela puisse paraître dans une région qui reste une région industrielle, 80 % du territoire est consacré à l'agriculture. Il en résulte que notre région compte plusieurs villes de très grande importance, comme Lille, Roubaix, Tourcoing. Et un nombre important de ce que l'on appelle les "villes moyennes", comme la ville de Croix, qui, dans bien des cas, seraient, dans d'autres départements, des sous-préfectures connues. Est-ce votre opinion ?

"Tout à fait. Il suffit de connaître, comme c'était le cas dans le passé, "ses départements".

Donc, vous avez en charge les finances, la comptabilité, le personnel de la ville de Croix, ce qui, apparemment, représente une lourde tâche.

UN BUDGET IMPRESSIONNANT

"Quelques chiffres vont vous éclairer. La commune compte 20 000 habitants et trois cents agents, ce qui n'est pas négligeable ! Et le budget est de l'ordre de cent millions de nouveaux francs".

Ce qui n'est pas rien non plus. Acceptez-vous que nous parlions du budget et de la fiscalité ?

"Parlons, d'abord, du budget. Qu'est-ce que le budget ? On pourrait dire, à la rigueur, que c'est l'expression chiffrée d'une politique. Mais ce n'est pas tout à fait cela, car nous avons, comme vous le verrez, bien des servitudes. Le budget est un document prévisionnel. Il s'appelle aussi, le "budget primitif". Le Maire, avec l'accord de ses Adjointes - c'est ce qu'on appelle la "Municipalité" - fait des propositions à l'ensemble des Conseillers Municipaux. Une majorité se dégage pour les approuver. Ces propositions, une fois acceptées, sont, de ce fait, exécutoires. Et il appartient au Maire d'en assurer l'application. Le Maire propose des dépenses et des recettes. Le Conseil Municipal les vote généralement fin Mars. Le Maire les applique. Tel est le schéma".

Le budget de la Commune doit-il être équilibré ?

"C'est une règle absolue et



impérative. Non pas seulement sur le plan des chiffres, mais sur le plan de ce que j'appellerais volontiers, "l'honnêteté comptable". Il faut que le budget soit en équilibre "sincère". Le budget, de toute manière, est transmis à la Préfecture; en particulier pour le contrôle de la "légalité" des délibérations, qui doivent se référer à des lois, à des décrets, à des arrêtés".

Le Maire et la Municipalité disposent-ils, pour le budget de la Ville, d'une très grande liberté ?

LES DEPENSES OBLIGATOIRES

"Cette liberté n'est que relative, mais on peut en faire un bon ou un mauvais usage. Il y a, d'abord, des dépenses obligatoires, qui correspondent au paiement des traitements du Personnel. Je vous l'ai dit : il y a, à Croix, trois cents agents. Mais une part notable d'entre eux - les femmes de ménage par exemple, qui travaillent pour les écoles, les cantines, etc - ne sont pas à temps complet.

Aux frais de personnel s'ajoutent les dépenses inhérentes à l'entretien des bâtiments. Cela fait partie de ce que l'on appelle la gestion d'un "bon père de famille". Il y a des dépenses prévisibles. Il y en a d'autres qui ne le sont pas : c'est le cas des tempêtes que nous avons subies ces dernières semaines".

Tout cela paraît aller de soi...

"Oui, mais il faut encore y ajouter les dépenses inhérentes au fonc-

tionnement des services. Les écoles sont du ressort de la Ville, et, avec elles, les centres, les salles de sports, les stades, les piscines, la salle des fêtes, les foyers-restaurants, tous les bâtiments administratifs, parmi lesquels, bien entendu, l'Hôtel de Ville".

Qu'en est-il de ce que l'on appelle "l'aide sociale" ?

"La Commune intervient de deux manières :

1 - En versant au Conseil Général un contingent obligatoire mis à notre charge par le Département et qui tient compte de certains critères représentatifs de richesse de la Commune, critères que l'on peut trouver discutables d'ailleurs puisqu'ils conduisent à nous faire payer deux fois plus qu'une Commune voisine de même importance et de "richesse" comparable à la nôtre me semble-t-il.

2 - Par une subvention importante versée au C.C.A.S anciennement le Bureau d'Aide Sociale.

L'ensemble de ces deux versements représente une dépense supérieure à 12 % du budget de la Commune.

Il faut y ajouter l'éclairage public".

Je pensais que c'était à la charge de la Communauté Urbaine...

"Non. C'est à la charge des Communes. C'est un peu dommage, car, comme vous pouvez le remarquer sur le Grand Boulevard, par exemple, il y a des différences notables de Ville en Ville, et, au sein des Communes, les disparités

POUR MIEUX CONNAITRE



sont parfois très fortes, ce qui est regrettable".

LES CHARGES DE LA C.U.D.L

Puisque nous parlons de la Communauté Urbaine, quelles sont ses compétences ?

"L'opinion ne sait pas beaucoup que les Villes ont été dessaisies de leurs compétences au profit de la Communauté Urbaine. C'est vrai, en particulier, de la voirie, c'est-à-dire des routes et des trottoirs, de sorte que, lorsque l'on nous fait des reproches à ce sujet, ce n'est pas nous qui sommes responsables. C'est vrai du Service des Eaux, dont s'occupe le SIDEN. C'est vrai du Service des Ordures Ménagères, dont s'occupe la TRU. C'est vrai de l'assainissement, dont s'occupent les stations de dépollution. C'est vrai de la signalisation, des services de lutte contre l'incendie. Tout cela est logique. Mieux vaut concentrer les efforts, rationaliser le travail, moderniser le matériel, plutôt que de travailler chacun en ordre dispersé.

Mais si la Communauté Urbaine est utile, elle ne s'est pas faite, si je puis dire, "sans biscuits" ! Une bonne partie des ressources de la Commune lui a été transférée".

Mais elle vous en ristourne quand même une partie, d'après ce que je peux savoir.

"Oui, dans le cadre d'une enveloppe globale, définie chaque année, mais qui n'est plus établie en fonction du nombre d'habitants, mais en fonction des besoins réels de la Commune. Toute la question est de savoir ce que l'on appelle "besoins réels".

Sur le plan de l'action économique proprement dite ?

"Je voudrais insister sur l'action du S.I.V.U (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui, avec la Ville de Wasquehal, a contribué au développement de Celatose. Il ne faut pas oublier non plus les 3 millions de francs que nous avons dépensés pour valoriser le secteur d'I.H.F."

Est-ce tout ?

"Vous savez, on en fait des choses dans une Commune. Je ne vous ai pas parlé des restaurants scolaires, des centres aérés, des classes de découverte, à la neige, à la mer, à la campagne. Non les efforts de la Commune s'exercent "tous azimuts".

LES RECETTES

Il faut bien, maintenant, parler



des recettes. D'où viennent-elles ?

"D'abord, l'Etat nous aide. De moins en moins, en valeur relative, mais il nous aide. C'est ce qu'on appelle la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.). Elle était jadis indexée sur le rendement de la TVA. Elle est désormais liée à l'évolution de l'inflation, ce qui est beaucoup moins satisfaisant. On parle souvent de décentralisation, mais on donne aux Communes plus de pouvoirs, tout en lui donnant moins de moyens. Soyons juste, cette D.G.F. est quand même une garantie maximum. Elle n'est pas assez forte. Mais elle existe. Je dois vous dire, quand même, qu'à Croix la D.G.F. progresse moins que l'inflation, ce qui contraint le Conseil Municipal à faire des efforts d'ingéniosité exceptionnels afin de ne pas alourdir la fiscalité.

Aujourd'hui, la D.G.F. et ses services représentent 35 % des dépenses de fonctionnement au lieu de 50 %, et même davantage, dans un passé relativement récent".

Que représente, dès lors, la fiscalité ?

"Quarante cinq pour cent des recettes".

Ce sont les impôts locaux qui les fournissent ?

"Oui mais, il y a ce que l'on appelle les "produits d'exploitation". Les cantines, les piscines, les centres aérés, les classes de neige, etc, ne sont pas entièrement gratuites, et donnent par conséquent des recettes qui représentent environ 10 à 12 % des recettes

budgetaires".

Qu'en est-il de la fiscalité à Croix ?
"Je suis fier de vous dire, et le Maire et la Municipalité le sont encore plus, que les impôts locaux de Croix sont parmi les plus modérés de l'agglomération".

Quels sont ces impôts ?

"D'abord la taxe d'habitation, que l'on appelait jadis la cote mobilière. Puis les taxes foncières, sur le "foncier bâti" et le "foncier non bâti" puis la célèbre "taxe professionnelle", payée essentiellement par les entreprises, qui représente environ, à elle seule, un peu plus de la moitié de la fiscalité locale".

Cette taxe professionnelle, critiquée depuis qu'elle existe, est, dit-on, si compliquée, que l'on n'arrive pas à la modifier.

"C'est exact. Elle prend en compte une partie des salaires, les bâtiments, les matériels, et aussi une partie des investissements effectués par l'entreprise avec un décalage de deux ans.

Mais j'insiste sur un point essentiel. Le taux de la taxe professionnelle à Croix est l'un des plus faibles de l'agglomération".

Procédez-vous à des exonérations ? C'est la mode, tous ces temps-ci.

"Oui, évidemment. Certaines Entreprises nouvellement créées ou en extension peuvent bénéficier d'exonérations de 2 ou 5 ans selon les conditions qu'elles réunissent et la nature de leur activité, le fait de créer des emplois est un des critères pris en compte.



ET COMPRENDRE

Le Conseil Municipal a voté ces mesures d'exonération que les Services Fiscaux mettent en œuvre, c'est donc auprès de ces Services que les Entreprises doivent se tourner".

Vous m'avez parlé, tout à l'heure du budget "primitif", qui est, m'avez-vous dit, un budget "prévisionnel". Mais on peut se tromper dans ses prévisions...

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

"Bien entendu. Et c'est pour cela qu'il existe un budget supplémentaire, voté en cours d'année".

Allons jusqu'au bout, bien que ce soit un peu compliqué. Finalement, le budget complet de la Commune, c'est le budget primitif, plus le budget supplémentaire ?

"Oui. Le document comptable qui reprend toutes les opérations effectuées dans l'année en application de ces deux documents s'appelle le Compte Administratif du Maire, vérifié, et de près, je vous le jure, par le Trésorier Principal qui établit de son côté un Compte de Gestion, document qui doit concorder en tous points avec notre Compte Administratif".

Pourquoi, alors, ne pas faire tout de suite un budget qui soit proche du budget précédent ?

"C'est une question de délai. Compte tenu des reports, des délais de paiement, etc, on ne sait pas exactement où l'on en est au 1er janvier. Donc on fait des "prévisions". Quand on connaît bien toutes les dépenses et toutes les recettes de l'année antérieure, plus les modifications inévitables de l'année en cours, on fait un budget supplémentaire. C'est d'ailleurs davantage un budget de report qu'un budget d'ajustement. Mais ne vous y trompez pas : les tempêtes que nous avons subies vont nous occasionner des dépenses supplémentaires, qui étaient imprévisibles".

Parlons chiffres. Quel est le budget de la ville ?

"En 1989, 88 MF pour le budget primitif, et 16 MF pour le budget supplémentaire. Au total 104 MF".

6000 MANDATS DE DEPENSES & 2000 TITRES DE RECETTES

C'est une somme considérable !

"Eh ! Oui. Mais il s'agit quand même, ne l'oubliez pas, de 20 000 habitants. Les services administratifs dont je m'occupe, et qui ne représentent qu'une petite équipe, confectionnent chaque

année 6 000 mandats de dépenses, et établissent 2 000 titres de recettes. Il faut les calculer, les faire, et les vérifier ! Les Citoyens n'imaginent pas le travail considérable qui est confié à mes collaborateurs. Je saisis l'occasion qui m'est offerte de leur rendre hommage. Car c'est une bonne équipe".

Puisque vous parlez du Personnel, quels sont vos problèmes ?

"Ils ne sont pas très compliqués, mais il y en a... Sur les 300 personnes dont je vous ai parlé, il y en a 225 qui sont titularisées et à temps complet. Il faut y ajouter les femmes de ménage, dont certaines sont titularisées à partir d'un certain nombre d'heures. Mais il faut "gérer", comme on dit, l'ensemble de ces services. Il y a des départs à la retraite, des mutations, des titularisations, des promotions. Une Commission Administrative Paritaire examine tout cela et se réunit quelques fois par an. Un Comité Technique Paritaire se réunit trois fois par an, et gère surtout les problèmes d'hygiène, de sécurité, les conditions de travail, l'organisation des services..."

Il faut encore parler de la nécessaire modernisation des services administratifs. L'informatisation des services date déjà de sept ans. Il faut le renouveler. Les progrès de la bureautique sont gigantesques. Les machines à écrire se perfectionnent, comme les photocopieuses. Quant à la télécopie, le développement est foudroyant".

Vous ne m'avez pas parlé des Associations, qui prennent une large place dans ce journal, à chaque numéro, ce qui se fait rarement dans les journaux municipaux.

"On en dénombre cent quinze ! nous les aidons dans la mesure du possible. La vie associative est le témoin de la vitalité d'une Commune, et c'est l'une de ses richesses.

C'est pourquoi, outre les subventions, quelquefois modestes, que nous leur versons nous nous efforçons de mettre à leur disposition, gratuitement, les installations sportives et les locaux qui leur sont nécessaires. Cette aide matérielle qui paraît évidente représente pour le budget de la Commune une dépense beaucoup plus considérable que l'ensemble des subventions versées".





FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 12 janvier dernier, M. André HIBON, Adjoint à la Communication, aux Associations, aux Fêtes et aux Cérémonies, s'adressait aux Présidents des Associations de la commune pour leur dire qu'il souhaitait mettre en place, à partir du 1er mars 1990, une organisation nouvelle pour l'affichage que demandent, régulièrement, non seulement les Associations, mais aussi les écoles, les organismes divers, voire même les Communes. Bref, il faisait part de son souhait d'obtenir une meilleure gestion de l'affichage. Il précisait ses objectifs : satisfaire un nombre plus important de demandes, afin de mieux informer les Croisiens des différentes manifestations de la Commune, ou d'ailleurs.

L'OFFICE CULTUREL : LE RELAIS

Il indiquait que M. INGLEBERT, à l'Office Culturel de Croix, 68 rue Jules Guesde (20.72.57.16) restait leur interlocuteur privilégié. Il soulignait qu'il restait le relais entre les Associations et la Commune, tant pour les manifestations que pour les demandes d'affichage.

Il lui paraissait intéressant, avant de programmer une manifestation, de prendre contact d'abord avec M. INGLEBERT. Il soulignait le fait, important, que la date choisie serait alors confrontée avec d'autres manifestations déjà inscrites. Il pensait que cette formule permettrait de planifier au mieux les manifestations de l'année et d'éviter les week-ends trop chargés.

AFFICHES ET DEPOTS D'AFFICHES

Il demandait donc, à partir du 1er mars 1990, de réaliser les affiches selon deux formats :

- soit 1,40 m x 1,70 m
- soit 0,50 m x 1,70 m

Il précisait que la première dimension correspond aux panneaux "Publi-cités" dans leur intégralité. Il signalait que la seconde correspondait au quart de ce panneau, ce qui rend possible l'affichage simultané de quatre manifestations différentes.

Il indiquait enfin que les Associations pourraient déposer leurs



Le Forum des Associations aura lieu les 17 & 18 Mars 1990.

affiches à l'Hôtel de Ville, au plus tard, le lundi soir dans le hall d'accueil pour un affichage le lendemain mardi par les Services Municipaux.

Il ajoutait que, pour la conception de leurs affiches, les Associations avaient la possibilité de consulter M. INGLEBERT ou les Services de la Mairie.

Il soulignait que les demandes des Associations et des Groupements de la Commune seraient évidemment satisfaites en priorité par rapport aux demandes des organismes extérieurs, qui sont d'ailleurs avertis de cette particularité.

LA REUNION DU 30 JANVIER

Le 30 janvier, une réunion de travail réunissait MM. HIBON, DELPLACE, RENARD, ainsi que Mme DESOUTTER. Il fut observé qu'une cinquantaine d'Associations - ce qui est beaucoup, avaient répondu favorablement à la proposition qui leur avait été faite. En raison du nombre limité des places de la salle Dedecker, il a été décidé de regrouper certaines Associations entre elles, et d'avoir un stand en réserve, et qu'un stand minitel serait installé à l'entrée. Un courrier a été envoyé le 12 février, aux Associations concernées, pour une réunion préparatoire.

LE 17 MARS

C'est le 17 mars, à 11 heures,

qu'aura lieu l'inauguration du Forum. La réunion sera couplée avec la réception annuelle des bénévoles, et le bar de la salle des fêtes a été retenu.

L'ouverture au public du Forum aura lieu le samedi 17 mars de 14 h à 19 h, de même que le dimanche 18 mars de 10 h à 19 h.

Quels seront les invités ? Outre M. le Maire, et Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, les anciens Conseillers Municipaux élus en 1983, les Associations, les Maires du Versant Nord-Est, les Bénévoles, les Elus Régionaux, les Personnalités Locales, les Directeurs d'Ecoles, et la Musique Municipale, qui sera chargée de l'animation.

M. G.M. DELPLACE, que nous avons interrogé, a noté que l'affichage explosait un peu partout. Il a souhaité qu'il était important que les Présidents d'Associations se connaissent. Il a suggéré que ce Forum soit l'occasion de liens plus étroits entre les Associations, pour qu'elles se connaissent, échangent des informations sur le prix de voyage, de cars...

Bref, a conclu M. G.M. DELPLACE, l'objectif de ce Forum est de rendre service aux Associations pour leur faciliter l'existence, pour les rendre plus efficaces, et pour étendre davantage encore, si c'est possible, les services éminents qu'elles rendent à la Cité.



ROUMANIE : VOS

Le 20 juin 1989, il y a maintenant huit mois, le Conseil Municipal de Croix prenait la décision, à l'unanimité de s'inscrire parmi "les Communes adoptives" d'un Village roumain. Elle s'associait ainsi à l'opération "Villages Roumains France", dont l'objectif était d'alerter les Français sur le péril qui menaçait le territoire roumain. Ce péril venait de ce que le Président CEAUSESCU avait décidé de l'exécution d'un plan tendant à faire disparaître toute trace du passé roumain, par la destruction systématique de 8000 villages, sur les 13 000 que compte la Roumanie, et, par voie de conséquence, la dispersion de 10 millions de personnes.

C'est ainsi que le 12 octobre dernier, la ville de Croix a été informée que ce projet avait été retenu, et que la Commune de Lipanesti, située au centre de la Province de Prahova, à 13 kilomètres au Nord de la ville de Ploiesti, était désignée pour Croix. Signalons que la province de Prahova est située en Valachie, dans la plaine de Muntenie, au Nord de Bucarest. En prenant cette décision le 20 juin dernier, en recevant l'accord le 12 octobre, nous ne pensions pas que les événements nous donneraient à ce point raison.

UNE PREMIERE MISSION BIEN DEFINIE

Quand la ville de Croix sut qu'elle avait été retenue par l'Association "Villages Roumains", une mission bien claire lui fut dévolue. Celle de faire savoir aux autorités roumaines que la Commune de Croix avait eu connaissance du projet de destruction, et désapprouvait cette initiative.

Pourquoi cette action, somme toute symbolique ? Parce que l'Association avait constaté que les dictateurs et les régimes forts étaient sensibles à la critique venue de l'étranger, et que c'était un bon moyen de les freiner dans leurs funestes projets. D'autre part, les responsables de l'Association "Villages Roumains", avaient en outre veillé à ce que la taille de la ville "parrain" permette la prise en charge facile d'une ville de moindre importance. Croix compte 20 000 habitants. Lipanesti n'en compte que 4 600. Mais Croix ne connaissait pas encore son filleul.



REACTION IMMEDIATE

Les événements, on le sait, se sont précipités. Les Elus Croisiens, et notamment Michel CARNOIS et André HIBON établirent des contacts téléphoniques avec la Roumanie. Ils apprirent que Lipanesti n'avait pas été rasé, qu'il ne s'agissait pas d'un seul village, mais d'une nébuleuse de hameaux.

Dans la journée du 24 décembre, au moment où la situation devenait tragique, la décision fut prise d'entreprendre une collecte dans toute la ville de Croix, pour obtenir des médicaments, des denrées périssables,

des vêtements. Quatre camions furent ainsi remplis. André HIBON, Michel CARNOIS et G.M. DELPLACE, décidèrent de se rendre sur place accompagnés de Mme DUCA, d'origine roumaine, qui pouvait assurer le rôle d'interprète et de Michel LECOEUR, journaliste à la Voix du Nord, lequel publia, par la suite, un excellent reportage. Il ne fut pas facile de partir, et Michel CARNOIS dut renoncer, après un faux départ.

Précisons qu'André HIBON et Guy Maxime DELPLACE avaient apporté avec eux deux cantines frappées à l'écusson de la Ville de Croix dans lesquelles se trouvaient des aliments pour bébés et des médicaments. Ils apportaient aussi des calendriers de la Ville pour que, dans ce Village de Roumanie, on se fasse une petite idée de cette ville française dont les habitants ignoraient tout.

L'ACCUEIL

Inutile de vous dire qu'ils furent bien accueillis. Une habitante de Bucarest avait téléphoné après la collecte du jour de Noël. Les représentants de la population attendaient l'équipe emmenée par A. HIBON : le Comité Local du Front du Salut National, les animateurs de la vie locale : les médecins du dispensaire, le vétérinaire, et le Maire M. Marcel ENACHE.

Un détail intéressant : M. ENACHE avait été mis en place, il y a un an, par l'administration du régime CEAUSESCU. Quand il fut question de remplacer l'ancien Conseil Municipal,



ELUS TEMOIGNENT



les membres du Comité décidèrent de maintenir à son poste M. ENACHE... Il avait été reconnu comme un bon Maire auquel on n'avait rien à reprocher. Ce qui n'a pas été le cas partout, loin s'en faut.

LES BESOINS PRIORITAIRES

Les Elus Croisiens expliquèrent leur mission : remettre en mains propres les deux malles dont nous avons parlé, et rentrer en France, avec une liste précise des besoins dans tous les domaines. Voici la liste telle qu'elle a été établie sur place.

- Ameublement d'un cabinet médical : table de consultation, armoire vitrée, autres pièces d'ameublement, si possible.

- Lingerie : une trentaine de paires de draps. Une trentaine de paires de serviettes.

- Appareils médicaux - Un autoclave de petit gabarit. Trois stérilisateur électriques. Trois casseroles à bouillir. Deux trousse de petite chirurgie complètes. Deux trousse d'accouchement. Deux trousse mobiles de premiers soins. Une centaine de seringues, quatre tensiomètres. Quatre stéthoscopes bi-auriculaires. Trente thermomètres. Dix paires de gants chirurgicaux. On le voit : la priorité a été accordée au dispensaire.

DEMANDES EMOUVANTES

Mais il y a eu d'autres demandes,

très émouvantes et très significatives.

Les habitants de Lipanesti souhaitent des photos diapositives donnant des images représentatives de la Culture (écoles, lycées, universités), de l'Agriculture, de l'Industrie, des photos de monuments d'architecture, des photos des Villes et des Villages de France ? (Devant de telles demandes, quand on sait dans quel état se trouve Lipanesti, est-ce que nous pensons à notre bonheur ?).

Ils souhaitent un appareil de projection de diapositives. Ils souhaitent un "Episcopes" et des images sur les beautés naturelles de notre Pays, sur les réalisations de toute nature qui peuvent enrichir les connaissances de leurs élèves, concernant la France, le Peuple français et son histoire.

Ils souhaitent du matériel scolaire pour les élèves les plus démunis : des cahiers, du papier, des crayons, des stylos. En écrivant cela, je ne fais que recopier, mot à mot, ce qui a été exprimé dans une note manuscrite que j'ai sous les yeux.

UN MONASTERE CELEBRE

Une autre précision sur Lipanesti. L'un de ses hameaux - Zamfira - était promis à la démolition par le plan de CEAUSESCU - un monastère connu de tous les Romains comme un haut lieu de l'art pictural national. Les fresques qui couvrent les murs de son église sont de Nicolae GRIGURESCU, un peintre roumain du XIXe siècle.

LA MENACE REELLE

Ce que les Elus Croisiens ont appris sur place c'est que, après la destruction des hameaux entourant Lipanesti, deux mille personnes auraient été relogées dans des HLM. Mais, en pareil cas, la démolition précédait le relogement et les habitants risquaient de se retrouver à la rue. Un détail : en Roumanie, en février, la température est de moins 20 degrés.

IL FAUT CONTINUER

C'est d'André HIBON, de G.M. DELPLACE et de Michel LECOEUR, que nous avons appris toutes ces précisions. Ajoutons-en d'autres. Les quatre camions destinés en Roumanie sont parvenus à destination dans le cadre

de l'aide humanitaire organisée par le Comité Lillois et chapeauté par l'Ambassade de France.

André HIBON et ses partenaires n'oublieront pas leur atterrissage en Roumanie. En bout de piste, on apercevait des canons anti-aériens, ainsi que des blindés camouflés. Après le contrôle des papiers, ils firent l'objet de fouilles corporelles. Ils furent accueillis, un peu partout, par les militaires armés. Ils n'oublieront pas de sitôt, non plus, l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu à Lipanesti.

Ils furent, évidemment, consternés et ahuris, par l'état de délabrement, de misère, du pays dans lequel ils se sont rendus, et dans lequel ils n'ont pu séjourner. Inutile de préciser davantage : la presse, la télévision et la radio ont donné, à cet égard, d'utiles précisions. Mais il y en a encore sans doute beaucoup à apprendre, dans tous les domaines.

Au terme de cette expédition, car c'en fut une, André HIBON est formel : "Il faut continuer ! Il faut y retourner ! Une autre opération doit être conduite en 1990". Il est évident que le Maire et les Elus sont unanimes sur ce point.

Il faut espérer - mais est-il utile de le dire - que les Croisiens le comprendront. Leur réaction spontanée et généreuse, lors des événements, est un témoignage qui ne trompe pas. Lipanesti, comme la Roumanie, sont de grands malades. Ils ne guériront pas en un jour. Ils demandent des soins vigilants et constants.

(Cet article a été écrit à partir des déclarations de MM. HIBON et DELPLACE. Il a repris, aussi, très largement, nombre de paragraphes du reportage excellent, nous le répétons, de M. Michel LECOEUR.)

SAMEDI 21 AVRIL 1990

A l'initiative de la Municipalité,

**La Troupe
du "Cabaret Night"**

&

José VILLAMORE

*se produiront pour les Aînés de la Ville dès
15 heures sur la scène de la Salle G. Dedecker.*
ENTREE GRATUITE



DES CLEFS POUR SAINT PIERRE !

Quand on réside dans le quartier ancien d'une ville, on a de fortes chances d'y trouver, plus qu'ailleurs, une vie sociale remuante et grouillante d'initiatives en tous genres. Le quartier Saint-Pierre de Croix n'échappe pas à la règle. Au fil des ans, il a acquis une véritable identité que ses habitants revendiquent fièrement. Quoi de plus normal, alors, que d'équiper cette partie de la ville en infrastructures permettant de favoriser les rencontres, qu'elles soient sportives, culturelles ou conviviales...

La Municipalité a ainsi inauguré en Janvier dernier le nouveau Foyer Saint-Pierre dont la construction avait été entamée quelque huit mois auparavant. Presque le temps d'une grossesse qui a vu l'accouchement de nouvelles installations qui devraient faire le bonheur des sportifs, et plus particulièrement des pongistes et des amateurs de billard. Le foyer-bar fait également partie du nouveau décor. L'ensemble est loué symboliquement par la Ville au Foyer Saint-



Pierre, l'Association du quartier, qui se trouve ainsi responsabilisée dans une fonction d'animation et de gestion des activités.

La nouvelle salle polyvalente, équipée d'une cuisine, reste quant à elle propriété de la ville et devrait comme son nom l'indique s'ouvrir à des activités de tous types, tout en allégeant le calendrier des réservations de la salle Dedecker.

L'aboutissement de ce nouveau projet s'inscrit dans la politique de revitalisation du quartier Saint-Pierre engagée par la Ville depuis plusieurs années. Les opérations "à tirbirds" s'y sont succédées : aménagements de nouveaux squares, mise en place de P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation), d'une Bibliothèque pour Tous, rénovation de la place et de l'église... Autant de clefs qui contribuent à la réussite du "lifting" de Saint-Pierre.

LA MAISON DE RETRAITE SOUS DE MEILLEURS AUSPICES



Pardon Madame, la Maison de Retraite de Croix ?

- La Maison de Retraite de Croix ? Alors là !!! ?

- Et l'Hospice, vous connaissez ?
- Ah, l'Hospice, oui, c'est par là, première à droite, deuxième à gauche, vous allez au bout de la rue des Ogiers, et vous tombez dessus".

Un dialogue de rue, révélateur d'un fait indéniable : pour les Croisiens, de la ville dispose bien d'un Hospice, mais la plupart vous font les yeux ronds dès qu'on leur parle de "Maison de Retraite". Peut-on le leur reprocher ? En poussant la porte de l'imposant bâtiment qui se dresse dans la rue des Ogiers, on découvre la dure réalité d'une vieillesse que trop de gens continuent de subir, passivement, à défaut de pouvoir la vivre pleinement. Les infrastructures presque centenaires, y sont sans doute pour beaucoup. Sur l'aile droite, on trouve la partie "Hommes" ; sur l'aile gauche la partie "Femmes". Une séparation qui a toujours existé, qu'on a laissé pour ne pas briser les habitudes. Dans les dortoirs anonymes, les lits s'alignent, séparés simplement par des minces cloisons qui sont censées préserver l'intimité des résidents. Quatre douches pour 90 personnes au total, et encore faut-il descendre au sous-sol (à pied, il n'y a pas d'ascenseurs) pour pouvoir en profiter.

M. CALLEWAERT, le Directeur est conscient de l'image vieillotte que donne son établissement. Même s'il s'efforce avec son Personnel d'en humaniser le fonctionnement



depuis plusieurs années, il restait impuissant face aux contraintes matérielles imposées par l'âge plus qu'avancé du bâtiment. La solution ? Faire table rase du passé, rayer des cartes le vieil Hospice pour laisser place à de nouvelles installations. Le projet fut lancé il y a quinze ans, à une époque où l'état avait justement décrété la transformation juridique du terme Hospice en celui de "Maison de Retraite". Depuis lors Francis DEBEUNNE, Maire de Croix mais aussi Président du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite s'est engagé avec obstination et durant cinq années, dans un long processus de négociations pour obtenir que le projet d'humanisation soit enfin retenu

au plan d'urgence du Département. De dossiers en dossiers, de demandes de subventions en demandes de subventions, il a finalement abouti. Financée en partie par le Conseil Général, le Conseil Régional, par différentes Caisses de Retraite de la métropole mais surtout par un emprunt privé, la nouvelle Maison de Retraite de Croix a vu sa première pierre posée en décembre dernier. Les travaux avancent ; on espère les voir achevés d'ici la fin de l'année. Tout a été prévu pour assurer aux futurs habitants une vie décente. On y trouvera des ascenseurs, des monte-malades, des salons de lecture, de télévision ou de coiffure, une salle de kinésithérapie... Les chambres, pour la plupart individuelles, seront désormais équipées en mobilier et en sanitaires (douches et w.c.). Et à chaque étage, des foyers serviront de points de rassemblement aux résidents. Une autre nouveauté, c'est le lancement d'une section curé médicale qui permettra un suivi médical plus pointu pour des personnes malades, sans devoir les transférer dans d'autres hôpitaux.

M. CALLEWAERT souhaiterait également dynamiser la vie de son établissement en créant un nouveau poste d'animateur permanent. La décision reste dépendante du budget total de fonctionnement.

Quant à l'ancien bâtiment, il sera prochainement rasé, et le terrain libéré servira de jardin d'agrément. La touche finale dans la métamorphose d'un office public que l'on pourra désormais appeler "Maison de Retraite" sans recourir à l'euphémisme.





CLASSES DE NEIGE 126 ENFANTS HEUREUX !



Le voyage en TGV n'a rien perdu de sa nouveauté pour la plupart des 126 enfants de CROIX qui sont partis en classes de neige le 19 janvier 1990.

L'enchantement du paysage de Haute-Savoie fait vite oublier à nos chers élèves la contrainte du transport et c'est quand même piétinant

d'impatience qu'ils arrivent au Centre d'Accueil (Bonnevaux et Messery) où l'équipe d'encadrement les laisse se défouler un moment avant de leur offrir leur goûter ; les émotions, ça creuse !

L'allégresse est à son comble quand la Directrice du Centre leur annonce qu'ils pourront dès ce premier jour essayer les chaussures et les skis malgré une neige quasiment absente.

Le rendez-vous fixé fut légèrement repoussé mais LA NEIGE est enfin arrivée.

Ce manque de neige temporaire leur a permis néanmoins de faire quelques excursions et notamment, la Société d'embouteillage d'EVIAN et l'aéroport de GENEVE.

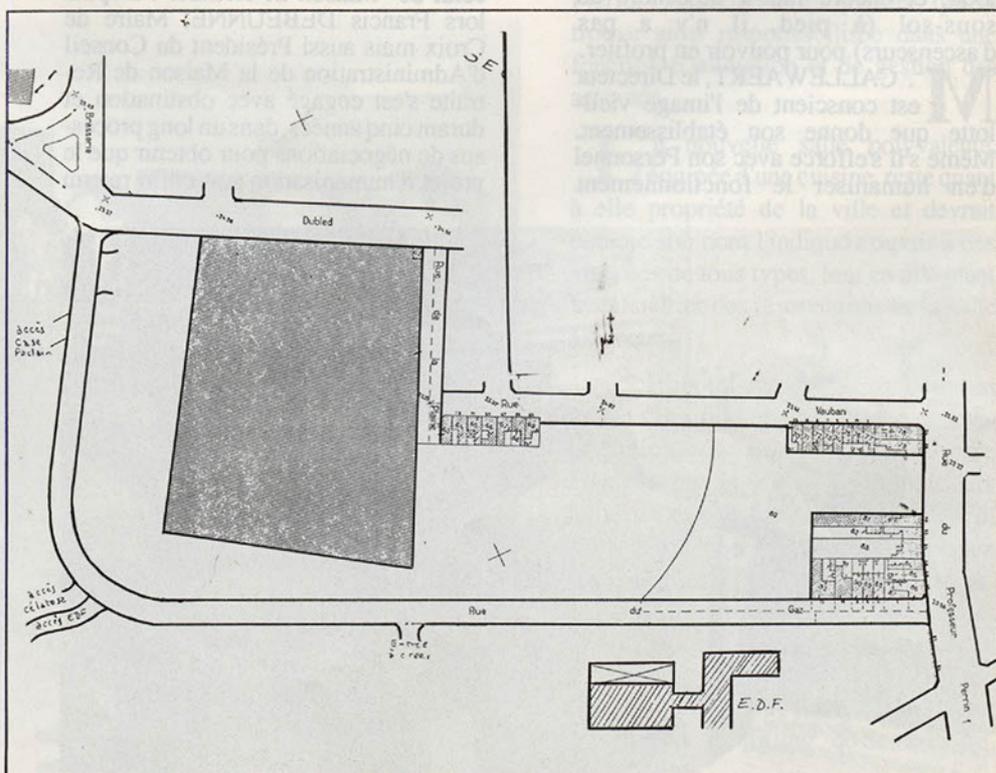
RUE DU GAZ : UNE NOUVELLE ARTERE...

La rue du Gaz ne sera bientôt plus une Impasse. Où se trouve-t-elle? Elle se situe entre la rue Perrin et la rue Gustave Dubled.

Pourquoi ces travaux ? Pour valoriser l'ancienne zone Industrielle International Harvester, et favoriser le développement économique de ce secteur. Ains se trouve établie une voie de circulation pour les camions qui pourront rejoindre directement la rue Perrin.

La réalisation de ce projet et de ces travaux, simples en apparence, n'était pas facile. D'abord, l'importance de leur coût. Pour la commune ils représentent un investissement de 3 millions 740 000 francs !

André HIBON, Adjoint Délégué à l'Action Economique, est parvenu à obtenir une subvention du FRIC (le bien nommé). Il s'agit du Fonds de Renouveau Industriel et Commercial. Et après de nombreuses interventions auprès du Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR), c'est une subvention égale à 20 % du montant des travaux qui a été accordée.



LES FAMILLES DOIVENT SE MEFIER DES POUX !



LE POU : En termes médicaux, la présence de poux s'appelle "Pédiculose". Le problème, les soins, et les précautions à prendre, ne sont pas toujours bien connus. Voici quelques indications.

Le pou est un insecte grisâtre à jeun et rougeâtre quand il est gorgé de sang. Le pou se nourrit exclusivement de sang qu'il aspire à chaque piqûre et il meurt rapidement sans cette alimentation.

La femelle pond en moyenne une dizaine d'oeufs par jour pendant 20 à 30 jours. Ces oeufs ou lentes, translucides, sont recouverts d'une substance gluante et adhèrent ainsi aux cheveux. De l'oeuf sort une larve au bout de 6 à 8 jours ; elle deviendra adulte au bout de 3 semaines environ.

La piqûre, indolore en elle-même, provoque une vive démangeaison avec risque, par grattage, de surinfection locale.

SIGNES D'ALERTE AUX POUX

- Démangeaison et grattage du cuir chevelu ; parfois frottement des yeux.
- Apparition de "croûtes" sur le crâne, derrière les oreilles ou sur la nuque.
- Présence de lentes (aspect de pellicules) agglutinées sur les cheveux.
- Contact récent direct ou indirect avec un porteur de poux (échange de bonnets, écharpes, vêtements...).

COMMENT VAINCRE LES POUX ?

Le traitement doit être évidemment local. On trouve en pharmacie différentes spécialités, selon le produit utilisé les applications sont uniques ou répétées plusieurs jours de suite ; il est conseillé par précaution de renouveler le traitement 8 à 10 jours après. On évite

ainsi que des lentes qui auraient résisté ne donnent naissance à une nouvelle génération de poux provoquant ainsi une rechute.

Certaines présentations constituent un "traitement-cure" complet.

Il est important de traiter à la fois tous les porteurs de parasites (lentes ou poux) d'une même collectivité, par exemple : tous les membres d'une même famille.

En outre, il est recommandé de procéder à la désinfection de la literie (draps et taies) et des vêtements qui peuvent abriter les parasites. Un lessivage correct suffit généralement.

En cas de lésions du cuir chevelu, consulter votre médecin.

LA PREVENTION

Elle consiste à assurer une propreté régulière de la tête par l'utilisation de shampooings et un brossage minutieux ainsi que l'utilisation du peigne fin.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PRINTEMPS 1990

Date de fonctionnement : du jeudi 12 au vendredi 20 avril 1990 sauf samedi, dimanche et jours fériés.

Admission : demandes distribuées dans les écoles primaires de CROIX. Egalement à la Mairie, 1er étage guichet 2, service Oeuvres de Vacances.

Inscription et paiement : à effectuer obligatoirement avant l'admission aux C.L.S.H., à la Mairie de Croix, service Oeuvres de vacances pour la période de fonctionnement.

Age : 6 à 15 ans.

Adresse du Centre :

Centre Air et Soleil
Avenue Winston Churchill
59170 CROIX.
Tél. 20.89.10.12

Horaires : de 9 heures à 17 heures.

Trajet : - soit directement à Beaumont

- rassemblement et dislocation dans le parc de la Maison des Jeunes

- Possibilités de transport en car pour les enfants originaires de (la Mackellerie) et (Saint Pierre limité aux enfants de moins de 10 ans).

Coût :

Maternelles de Croix : 82,60 francs.

Maternelles extérieures à Croix : 93,40 francs.

Primaires de Croix : 103,20 francs.

Primaires extérieures à Croix : 126,60 francs.

AMICALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL DE CROIX

PROCHAINE ASSEMBLEE

GENERALE LE

DIMANCHE 29 AVRIL 1990

A 15 HEURES

SALLE DU CRECHET.

DISTRIBUTION DU COLIS

AUX AMICALISTES



LE RECENSEMENT EST PROCHE !



MARS 1990

**32ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
POUR PREPARER L'AVENIR, TOUT LE MONDE COMPTE**

A PARTIR DU 5 MARS

Un agent recenseur se présentera chez vous.

Nommé par le Maire, il dispose d'une carte officielle tricolore avec photo.

**LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE,
SA REUSSITE DEPEND DE CHACUN D'ENTRE NOUS.**

FEDERATION DES COMBATTANTS VOLONTAIRES SECTION DE CROIX

Nous vous rappelons que les prochaines permanences se tiendront à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde à Croix, le premier Mercredi de chaque mois de 18 h 00 à 20 h 00.

La prochaine aura lieu le 7 Mars 1990. Au cours de ces permanences seront examinés les dossiers en instance, les demandes de cartes de Combattant Volontaire, et le paiement de la cotisation pour 1990 : 90,00 francs.

F.N.C.R.

Congrès Départemental : 8 Avril

Les festivités du Congrès Départemental de la F.N.C.R. du 8 Avril se dérouleront de la manière suivante.

De 9 h 45 à 12 heures séance de travail au foyer du Créchet sous la présidence d'honneur de M. DEBEUNNE, Maire de Croix, entouré des personnalités invitées et des membres des sections.

De 12 h à 13 h défilé avec la Musique Municipale du Créchet vers le Square des Combattants avec dépôt de gerbes, puis départ vers la Salle Dedecker.

A 13 h 15 banquet agrémenté de musique avec un grand orchestre.



INFOS JUDO

Cette année, c'est le **SAMEDI 3 MARS 1990** que l'**IRIS CLUB de CROIX JUDO** vous convie à sa soirée familiale qui se déroulera en la Salle des Fêtes Gustave Dedecker, rue Jean Jaurès à Croix à partir de 20 heures.

Cette fois encore, vous pourrez apprécier "**DES YEUX ET DE LA BOUCHE**" notre buffet campagnard.

L'accueil et le service seront assurés par des Jeunes en Formation Hôtelière.

Et l'**AMBIANCE** nous direz-vous ?

Gérard FENSKI, animateur de renom, assurera celle-ci pour l'amusement de tous.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre invitation.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser les lundi, mercredi, vendredi de 18 h 30 à 20 h 30, salle de Judo, Stade Henri Sèigneur, Bd E. Zola ou tél. 20.98.49.50 - 20.26.74.43.

Tarification :

Adulte : 90 F. (apéritif offert)

Enfant : 60 F. (entrée gratuite pour les moins de 7 ans).

LE CLUB NAUTIQUE DE CROIX

De plus en plus organisateur et de plus en plus présent.

Plusieurs compétitions ont été organisées au sein du Club Nautique de Croix.

Le 5/11/89 : 1ère journée d'automne, le 11/11/89 : journée du sport, le 12/11/89 : 2ème journée d'automne, les 2/12/89 et 9/12/89 : deux demi-journées ont été organisées pour les jeunes adhérents du club,

concrétisées notamment par la projection d'un film, "**LA FORET D'EMERAUDE**" pour les grands, et "**TINTIN ET MILOU**" pour les jeunes.

Une distribution de friandises fut remise à l'issue de chaque séance. Le père Noël est passé pour les petits.

Les 7/1/90 et 14/1/90 ont eu lieu les journées du Critérium du Nord.

Le calendrier est d'ores et déjà bien chargé pour les semaines à venir.

LOCATAIRES DE LA RESIDENCE FLANDRE A CROIX

L'assemblée générale des locataires de la résidence Flandre à Croix aura lieu le Vendredi 30 Mars 1990 à 20 heures dans la salle Bis (derrière la salle des Fêtes Gustave Dedecker).

Le Président et les membres du bureau espèrent que les locataires seront nombreux à cette assemblée annuelle.

Un ordre du jour fourni leur sera proposé ainsi que le pot de l'amitié à la fin de la réunion.

L'Association sera aussi présente au Forum des Associations les 17 et 18 Mars, votre visite nous ferait plaisir.

RETRAITES C.F.D.T.

La Section Locale de CROIX rappelle les permanences : le deuxième et le quatrième jeudi du mois de 10 h à 11 h à l'Office Culturel 68 rue Jules Guesde.

Le Vendredi 2 Mars, réunion d'information sur le Devenir des RETRAITES.

Le Jeudi 8 Mars, permanence pour les déclarations de revenus.

Le Vendredi 16 Mars, repas Familial des adhérents avec menu choisi et programme Musical et Culturel.

5ème SALON DES ANTIQUAIRES

Salle G. DEDECKER

23 MARS : 14 H à 22 H

Les 24, 25 et 26 MARS : 10 H à 20 H

Entrée : 20,00 francs



REMISE DES MEDAILLES, LE 11 NOVEMBRE 1989



Véritable culte du souvenir, samedi matin, dans les rues de la ville où la Musique Municipale entraînait derrière elle de nombreux portedrapeau et personnalités d'associations patriotiques, jusqu'au cimetière. M. DEBEUNNE, Maire, déposa la traditionnelle gerbe au pied du monument aux morts, précédé par la minute du silence. Le défilé se dirigea ensuite vers l'hôtel de ville pour la remise des médailles.

Là, M. DEBEUNNE eut la surprise de recevoir une médaille des mains de M. PENEZ, Président Départemental des Combattants Volontaires, pour sa reconnaissance envers le monde combattant.

Une deuxième médaille fut également donnée à M. Francis BLAIN pour son travail effectué au sein de la section de Croix et environs.

Le Colonel HOSTE procéda à la remise des croix du Combattant au nom du Ministre de la Défense, à MM. Lucien LEFEBVRE, Roger CHARLET, Fernand LECLUSE, Pierre VEGA, Raymond SARTELET, Jean BICZO et Eugène BICZO.

M. DEBEUNNE procéda à la remise des médailles au nom du ministre des A.C. à MM. Richard DEKEYSER, Marcel LARUE, Lucien DELANNOY, Gaston MASSON, Henri LEFEBVRE.

Cette journée commémorative se termina autour d'un repas à la salle Dedecker.

Article paru dans le journal "La Voix du Nord" du 12 Novembre 1989.

LES DERNIERS DIAPORAMAS DE LA SAISON

Pour terminer sa saison 1989-1990, l'Association "CULTURE-LOISIRS-ESPACE" avec le concours de l'Office Culturel de Croix a inscrit à son programme les diaporamas suivants :

Vendredi 9 Mars : MEXIQUE :
La "CIVILISATION PRECOLOMBIENNE"

Vendredi 6 Avril : LA GUYANE FRANCAISE

Vendredi 4 Mai : LES ENFANTS ET LES CONDITIONS DE VIE EN HAITI

Vendredi 11 Mai : PERIPLE CYCLISTE EN AFRIQUE

Comme à l'accoutumée, ces projections se dérouleront dès 20 h en la Salle G. Dedecker.

L'Office Culturel de Croix est à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire (20.72.57.16).

CROIX - CARNAVAL

SAMEDI 24 MARS 90

Vous êtes tous conviés à participer au grand carnaval de Croix organisé par la M.J.C. / MAISON POUR TOUS.

Le départ du cortège aura lieu à 15 heures, de la M.J.C.

Après avoir déambulé dans les rues de la ville, le cortège arrivera vers 16 h 30 dans le parc de la Mairie où le bonhomme hiver sera brûlé.

Point maquillage à partir de 13 h 30 à la M.J.C. / MAISON POUR TOUS.

Renseignements complémentaires :

M.J.C. / MAISON POUR TOUS
93, rue Jean Jaurès
Tél. 20.72.42.12



**CLUB DE L'ALLUMETTE
BELLE REUSSITE DU BANQUET
DE FIN D'ANNEE**

Le banquet de fin d'année du Club de l'Allumette foyer logement, rue Louis Seigneur a eu lieu le 7 Janvier 1990.

110 personnes participaient au repas organisé par le Président, M. HURTEBIZE, son épouse et le Comité.

Des bénévoles avaient tenu à apporter leur aide pour le service.

M. VANPUYMBROUCK, Conseiller Délégué aux relations avec les Personnes Agées, nous avait honoré de sa présence ainsi que la Directrice du

Foyer, Mme MEREL et son mari.

Le 19 Décembre un colis avait été distribué aux 130 adhérents du Club de l'Allumette.

Le Club fonctionne les Mardi, Mercredi et Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Il est précisé que les adhésions ne sont pas limitées aux personnes habitant au foyer mais que tous ceux qui désirent venir s'y distraire (belote, manille, scrabble, etc) seront les bienvenus.

Photo "Nord Eclair"



**COMITE DE QUARTIER SAINT-PIERRE
CROIX-BLANCHE, CRECHET**

Le Comité présente ses vœux aux habitants et renouvelle l'appel à la présence d'un nombre important de personnes aux réunions qu'il organise plusieurs fois par an.

Il rappelle la date de la prochaine rencontre le SAMEDI 17 MARS à 14 h 30 salle Jouhaux.

Il insiste sur le fait que le Foyer St-Pierre est ouvert à tous les Croisiens. Le Comité était présent à l'inauguration de celui-ci, et espère que les Croisiens

seront nombreux à utiliser ce Foyer tant en détente qu'en sport. Un simple passage s'impose : la surprise sera totale.

Il informe qu'un FORUM des ASSOCIATIONS se tiendra pendant deux journées les Samedi 17 et Dimanche 18 Mars, salle Dedecker.

Il espère recevoir un nombre important de Croisiens.

Il est et reste à l'écoute de vos problèmes, n'hésitez pas à le contacter.

Le Comité.

**WEEK-END
"PORTES OUVERTES"
AVEC "TIR AUX OEUFES"
&
DEMONSTRATION DE TIR
DE L'ASSOCIATION
DE TIR "VICTOR HUGO"
SAMEDI 14 & DIMANCHE
15 AVRIL 1990
RUE E. GUILLAUME**

**BIBLIOTHEQUE DE
LA MACKELLERIE**

Cette bibliothèque est située au Foyer-Logement, rue Louis Seigneur à Croix.

Elle est ouverte : le Mercredi de 14 h à 16 h 30, le Jeudi de 10 h à 11 h 45, le Vendredi de 18 h à 20 h.

Les livres sont prêtés pour une quinzaine à raison de 2 F. pour un adulte et de 1 F. pour un enfant.



MANIFESTATION DE LA M.J.C./MAISON POUR TOUS

Salle Jean Cocteau

Voici le détail des manifestations prévues par la Maison des Jeunes et de la Culture, Maison pour Tous, en la Salle Jean Cocteau :

Vendredi 2 Mars à 20 h 30

Z.E.C.T. EN CONCERT

Cette formation créée en 1988 est un quartet où le tuba remplace la basse et qui n'a pas fini de faire parler de lui. Hugues ROUSE au saxo, Thierry CARON aux claviers, Eric NAVET aux percussions, et Christian LAISNE au tuba, ces anciens de l'école de musique présenteront des compositions originales, des impros mélangeant jazz, rythmes latino-américains et funky allant jusqu'à l'adaptation en swing du carillon de Béthune.

Samedi 10 Mars à 17 h 00

ASSEMBLEE GENERALE DE LA M.J.C./MAISON POUR TOUS

Tous les adhérents de la Maison sont invités à participer à l'Assemblée Générale de l'Association - Bilan de l'année 89 -

Présentation du - rapport moral
- rapport financier
- rapport d'activités
(sous forme de montage audiovisuel)
- rapport d'orientation.

Samedi 24 Mars à 15 h 00

CARNAVAL DE CROIX

Organisé par la M.J.C./MAISON POUR TOUS.

Vendredi 30 Mars à 20 h 30

Samedi 31 Mars à 20 h 30

Dimanche 1er Avril à 16 h 00

"LES FOURBERIES DE SCAPIN" PAR MACADAM THEATRE

Réervations et renseignements :

M.J.C./MAISON POUR TOUS - 93 rue Jean Jaurès 59170 CROIX - 20.72.42.12

CHORALE "CHANTONS ENSEMBLE"

A peine l'année 1990 entamée, la chorale "Chantons Ensemble" a repris ses activités débordantes...

Le Dimanche 28 Janvier, invités par l'Association "Activités-Rencontre-Loisirs-Handicapés" de La Madeleine, nous prêtons notre concours pour l'animation de leur fête annuelle.

Le Mardi 30 Janvier, c'est le centre de cure médicale du Vert-Pré de Roubaix qui nous demande pour fêter musicalement des anniversaires.

Notre Assemblée Générale se tiendra le 6 Mars en notre salle de répétitions.

Le Jeudi 15 Mars, nous recevrons, comme c'est maintenant la coutume, le club Notre Dame d'Armentières.

Nous étrennerons ainsi la nouvelle salle polyvalente de la Ville de CROIX.

Une fois par mois, nous groupons les anniversaires des choristes et ensemble nous partageons le "Pot de l'Amitié".

En un mot, résumons-nous... "Venez nous rejoindre le Mardi après-midi à l'Office Culturel, et vous passerez un agréable après-midi.

SAMEDI 21 AVRIL 1990

A l'initiative de la Municipalité

**La Troupe
du "Cabaret Night"
&**

José VILLAMORE

se produiront pour les Aînés de la Ville dès 15 heures sur la scène de la Salle G. Dedecker.

ENTREE GRATUITE

CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS

Dans "VIVRE A CROIX" de Décembre, nous vous informions du Prix "LIRE ELIRE 1990", lancé à nouveau par les bibliothèques pour tous (C.B.P.T.) de la région NORD FLANDRES.

Une première Sélection de cinq livres vous avait été proposée, à savoir : LETTRE A KIRILENKO - LES PIPISTRELLES - LE BAL DU DODO - L'HONNEUR DE LA TRIBU et LES VENTS DU NORD M'ONT DIT.

Nous vous annonçons également une deuxième Sélection de 2 livres pour Janvier, que voici : IOSSEF, LE JUIF DU NIL (Montlaur) et UN HEROS TRES DISCRET (Jean Yves Deniau).

Ces deux derniers livres, ainsi que les 5 premiers cités, sont à votre disposition, avec leurs bulletins de vote, en nos C.B.P.T.

Celle du Marché St-Martin (rue de la Fonderie).

Celle du Quartier St-Pierre (8 rue de la Liberté).

Ce Prix sera clos en Mai, et c'est FIN MAI, que nous connaissons l'écrivain plébiscité par vous, Croisiens, ou toute autre personne intéressée par ce Prix, puisqu'il est ouvert à tous.

La remise du Prix se fera FIN JUIN, au cours d'un cocktail organisé par les bibliothécaires de la Région. Vous y êtes cordialement invités. Vous serez informés de la date exacte, en temps utile, et les cartes d'invitation seront à retirer en nos bibliothèques.

Vous désirez participer à ce Prix, mais vous êtes alités, handicapés ou dans l'impossibilité de vous déplacer ? Qu'à cela ne tienne, votre C.B.P.T. du Marché St-Pierre, vous offre son service :

"ALLO UN LIVRE"

Et sur un simple appel, au numéro suivant : 20.98.06.19, les LUNDI & VENDREDI, entre 11 heures et 13 heures, l'une de nos bibliothécaires se fera un plaisir de vous apporter le ou les livres demandés, et viendra les rechercher de même. Ce service fonctionne toute l'année.



LA TECHNOLOGIE AU COLLEGE BORIS VIAN

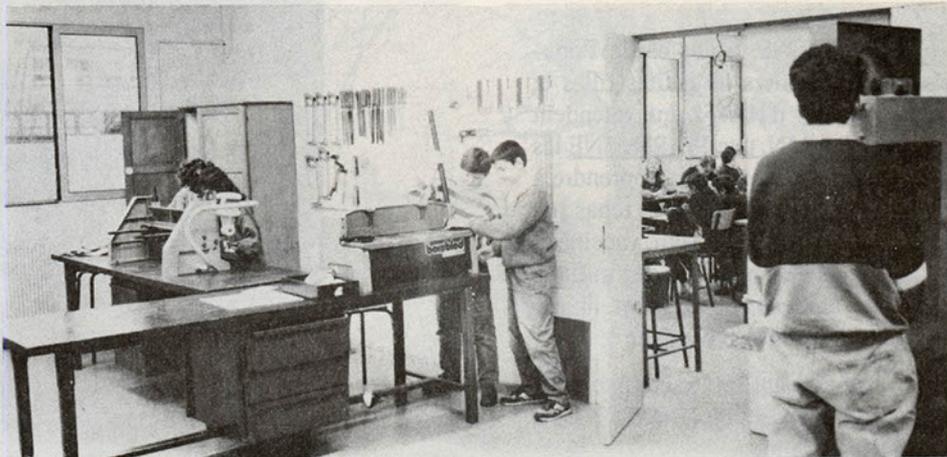
La Technologie, installée depuis Septembre 1988 au Collège Boris Vian de CROIX, permet, à raison de 2 heures par semaine pour les 6èmes et 5èmes et de 1 heure par semaine pour les 4èmes et 3èmes, de préparer les enfants à l'essor technologique et industriel auxquels ils devront faire face d'ici l'an 2000.

Dès maintenant, la technologie pénètre dans tous les domaines : Médecine, Chirurgie, Agriculture, Commerce, Comptabilité, Industrie...

Les particuliers eux-mêmes, sont obligés de rester compétitifs et d'utiliser des techniques de plus en plus complexes :

- D.A.O. (Dessin Assisté par Ordinateur), C.A.O. (Conception Assistée par Ordinateur), La Commande Numérique, Les Microprocesseurs...

La Technologie, discipline fondamentale de culture générale, n'a pas de finalité, ni d'objectifs professionnels. Il ne s'agit pas de préparer à un métier, ni de consacrer quelques heures au bricolage, distrayant pour les uns, insipide pour les autres, mais de développer, dans la formation générale, le savoir-faire technique pour permettre la compréhension des phénomènes technologiques. Tout ceci n'est possible



que par une pédagogie de projet, permettant aux élèves :

- d'avoir une vision claire des buts à poursuivre dans une réflexion, de se mobiliser, s'organiser au sein d'une situation authentique et vécue, d'élaborer et de réaliser une démarche logique et rigoureuse laissant place à l'initiative.

Cette pédagogie de projet s'articulant autour d'une "démarche d'entreprise" permet aux élèves de voir le parallèle avec le monde du travail et le monde du Collège.

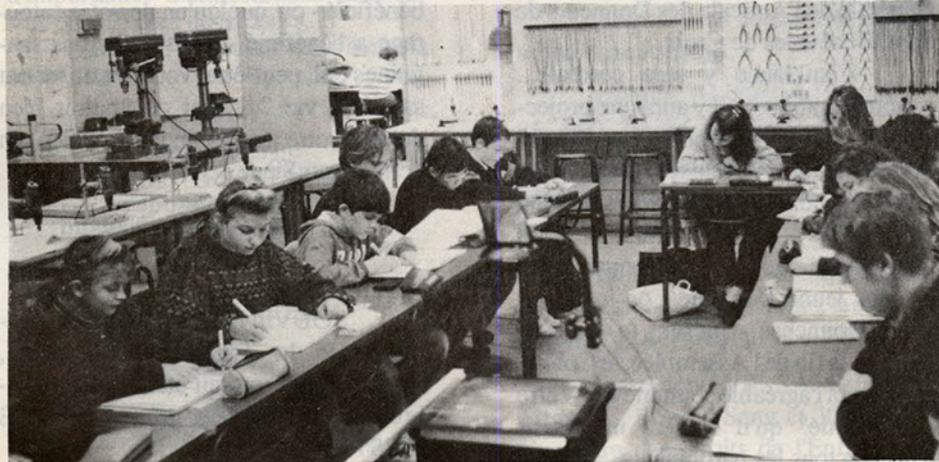
CONCEPTION, PRODUCTION, VENTE

Cette démarche d'entreprise

explique les phases de CONCEPTION, de PRODUCTION et de VENTE des entreprises d'aujourd'hui - ce qui se traduit pour les élèves :

- par la réalisation d'études de marché approfondie,
- par l'élaboration de dépouillement informatisé,
- par l'écriture de cahier des charges techniques,
- par des travaux de recherches sur les stocks, les factures, les bons de commande des entreprises,
- par la fabrication des prototypes,
- par la réflexion sur l'organisation du travail,
- par la fabrication sérielle ou artisanale du produit,
- par l'élaboration de publicité vantant le produit,
- par le calcul du coût de revient.

Ce type de pédagogie permettra aux enfants de mieux affronter leur avenir et de les préparer au monde de demain.





S O S ENFANTS SANS FRONTIERES VOULEZ-VOUS ETRE SON PARRAIN, SA MARRAINE ?

NICOLAS, 6 ans est le Porte-Parole des milliers de petites filles et petits garçons d'HAÏTI, qui attendent qu'un PARRAIN, une MARRAINE les aide à aller à l'Ecole, pour apprendre à lire et à écrire, avoir un vrai repas par jour, être correctement vêtu, vacciné et soigné. Faute de moyens, des milliers d'enfants haïtiens, ne peuvent ni apprendre, ni manger à leur faim !

En donnant 100 francs par mois, vous aiderez un Enfant à "VIVRE" une vraie VIE d'Enfant.

Vous recevrez son dossier, sa photo, son nom, son âge, vous aurez de ses nouvelles et son bulletin à la fin de l'année scolaire.

Pendant 1 an, PRENEZ PAR LA MAIN, 1 Enfant d'HAÏTI.

N'oubliez-pas, pour votre filleul, votre Parrainage est pour lui un Espoir, le seul Espoir de VIE.

Découpez le talon-réponse, à renvoyer à : "SOS ENFANTS SANS FRONTIERES". Antenne Régionale "NORD PAS-DE-CALAIS" BP 23 59963 CROIX CEDEX. Tél. 20.36.89.25. Permanence Mardi de 15 h à 18 h rue Quesnoy CROIX (N.D. de Lourdes-Parc Barbieux). Responsable : Guitou PIETTE.

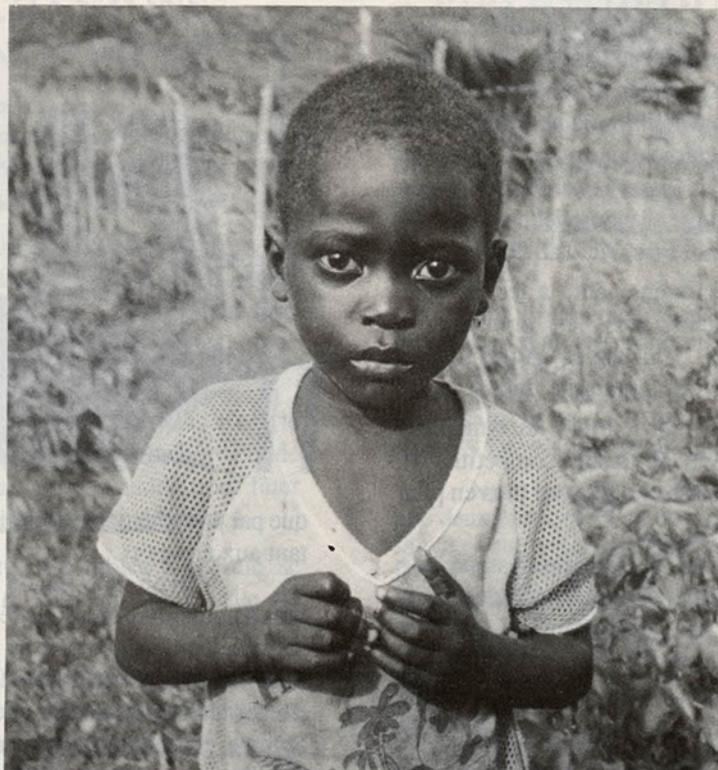
Je souhaite parrainer un Enfant d'HAÏTI, le temps d'une scolarité (12 mois). Je joins un chèque de 100 francs et je m'engage à verser la même somme durant les onze mois prochains (un reçu fiscal est adressé).

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél.



DON DU SANG POUR UNE BONNE INFORMATION

Etre BIEN informés, c'est-à-dire être informés COMPLETEMENT, vous le pouvez, en assistant le SAMEDI 24 MARS prochain, à 17 h., Salle du Crêchet, rue du Crêchet (Croix-Blanche) à Croix, à l'Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix.

L'ambiance y sera cordiale... comme d'habitude. Il y aura une projection de "reportages-vidéos" (intéressants), une remise de Diplômes à un certain nombre de Donneurs de Sang Bénévoles chevronnés, d'un témoignage concret de reconnaissance au plus jeune Donneur - ou à la plus jeune Donneuse - présent (e) dans la Salle. A la fin de l'Assemblée, le Comité respectera l'agréable coutume du "Verre de l'Amitié" qu'il se fera un plaisir d'offrir à tous les participants.

Alors... que vous soyez OU NON Donneur de Sang, rendez-vous vous est fixé au Samedi 24 Mars, 17 h., Salle du Crêchet.

Qu'on se le dise !

Appel à "témoins" : Vous avez bénéficié - ou quelqu'un de votre entourage a bénéficié - de transfusions sanguines qui, peut-être, vous ont ou lui ont sauvé la vie ? Merci de vouloir bien donner votre témoignage (ou le sien) en écrivant au Siècle de l'Amicale :

**5/3, Allée Gustave Nadaud
à CROIX**

SOUVENT, on parle des "risques" de la Transfusion Sanguine, RAREMENT, on fait état des très nombreuses vies sauvées grâce à elle. CE N'EST PAS NORMAL !



20è ANNIVERSAIRE DES SECOURISTES

M. BLOUET, Adjoint aux Sports, représentait M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, à la réception qui fit salle comble lors de la cérémonie du XXème anniversaire des Secouristes.

Une soirée parfaitement organisée avec faste, par le dynamique Président, bien connu à Croix, M. Cyr de REVIÈRE.

Dans son discours, les hauts faits des E.S.P.C. furent évoqués avec ferveur face aux très nombreuses personnalités de notre région. La Ville de Croix s'est associée en remettant une plaquette de la Ville et promit un soutien financier pour l'acquisition d'un véhicule.

Les réjouissances ne s'arrêtèrent pas là. La foule a été invitée à sortir dans le jardin et à s'entasser dans une vaste tente sombre. Une fois que la première journée (car il a fallu refaire deux fois) a été prête, les quelques lumières se sont éteintes. Murmure d'étonnement - Musique - Un slow à l'américaine, une tente s'est ouverte pour laisser apparaître 3 véhicules neufs. Spots de couleurs - Baptême du nouveau logo des véhicules jaunes etc... et soudain une ribambelle d'enfants (les Secouristes de demain) a surgi, vêtue du bleu bien connu des voitures, pour s'enrouler autour d'elles au son d'une musique.

Vingt ans d'efforts, de bénévolat en "détecteur" de la Sécurité, voilà un bel exemple de réussite qu'il est plaisant de constater.

Les E.S.P.C. se tiennent à la disposition des organisateurs d'importantes manifestations pour assurer des Postes de Secours.

Ecrire si possible 1 mois avant la manifestation.

E.S.P.C.
5, rue Delerue
59290 WASQUEHAL
Tél. s/répondeur 20.98.17.56



INFORMATIONS "SOS ENFANTS SANS FRONTIÈRES"

L'Antenne Régionale SOS ENFANTS SANS FRONTIÈRES et l'Equipe Croisienne vous adressent leurs meilleurs vœux pour 1990.

Ils remercient chaleureusement, tous ceux qui ont apporté leur contribution, en temps, en dons, en soutien de toutes sortes en 1989.

Grâce à vous, connus ou anonymes, généreux et concrets, des centaines d'enfants ont pu être nourris, éduqués, soignés, gâtés (Noël). En HAITI tout particulièrement, mais aussi au LIBAN, et puis... la ROUMANIE.

Grâce à vous nous avons mené à terme chaque projet.

L'Ecole de GROS-MORNE : 25 000 francs (équipement de 11 classes). Accueil de BECHARA jeune libanais amputé, accueilli en Juin, reparti avec une prothèse perfectionnée.

1 tonne 1/2 de médicaments, lait, farine aliments bébés en Mai. Autant en instance de départ pour HAITI.

Opération "VIE SANS FRONTIÈRES". Don du Sang et 30ème Anniversaire des Droits de l'Enfant. 600

ballons, 3 000 francs pour le dernier Containers.

Merci à tous.

Projet 1990 : La cantine de GROS-MORNE et une crèche à l'Ecole Maria Goretti à PORT AU PRINCE en HAITI.

HORTICULTURE ET JARDINS OUVRIERS

Jeudi 22 Mars à 19 heures, au Café Lucien, 307 rue des Ogiers, Conseils sur l'Horticulture par M. Patrick BASTIEN.

A l'issue de la réunion, tombola gratuite entre tous les Membres présents et à jour de leur cotisation, suivie d'une tombola offerte par les Amis des Jardins.

Dernier délai pour le paiement des cotisations et l'inscription des nouvelles adhésions. Passé cette date, les retardataires seront considérés comme démissionnaires, leurs cartes retournées à Valenciennes et la revue "Pour Nos Jardins" supprimée.



L'ASSOCIATION JOIE ET FAMILLE

Présente à tous les Croisiens ainsi qu'à la Municipalité de Croix ses meilleurs voeux pour l'année 1990. Notre souhait, à l'Association, est tout simplement que toutes les associations croisiennes réussissent dans leurs projets.

Cette année, notre Association organise en été un séjour de vacances. Un petit changement par rapport à 1989. Cet été, nous proposons aux jeunes : 2 colonies de vacances.

Vous avez entre 6 et 14 ans, vous êtes de Croix, Wasquehal où d'ailleurs,

**VENEZ PASSER 3 SEMAINES
EN COLONIE DE VACANCES
AVEC NOUS, A
SAINT BARTHELEMY D'ANJOU**

Après l'Alsace en 1987, les Alpes en 1988 et la Charente en 1989, faisons un petit saut dans le Val d'Anjou avant de partir à la découverte de la Haute Savoie en 1991.

Cette année l'Association organise 2 Colonies : une en Juillet, l'autre en Août. La première se déroulera du 2 au 22 juillet 1990, la seconde du 4 au 26 août 1990.

Chaque année, dans le but d'améliorer les vacances de vos enfants, nous essayons de changer d'endroit et de toujours proposer davantage à vos enfants.

Dans un ancien château appelé "La Saillerie", vos jeunes goûteront aux joies de la colonie. Dans un cadre agréable, encore en campagne, bien que distant seulement de 5 kms d'Angers, les enfants auront de quoi se divertir dans le parc boisé (un hectare) et le pré (un hectare), tous deux dans la propriété du château.

Très spacieux, ce château a un aspect très coquet tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Tous, pourront goûter aux activités proposées, à savoir : Randonnées Pédestres selon les âges, grands jeux en forêts, découverte de la région, de l'artisanat, activités manuelles... veillées de tous genres, piscine... Possibilité de kayak, Equitation, Pêche...

Quelques idées d'excursions : Journée à la mer "La Baule", Visite de Saumur, ville ancienne, spectacle son et lumière en Vendée "Le Puy du Fou", Visite du Zoo de "Doué La Fontaine"... Visite d'un village troglodytique.

Une colonie que les enfants apprécieront. L'an dernier, nous avons pris en charge 99 jeunes. Cette année, dans le but d'améliorer l'encadrement des enfants, notre effectif sera de 66 colons. Prenez contact dès à présent avec M. Daniel STORME, Président de l'Association Joie et Famille, 13 rue Lamartine à Croix, tél. 20.70.75.99.

N'oublions pas que l'Association peut prendre en charge les familles en difficultés, et qu'il y a possibilité d'arrangements et de règlements échelonnés.

N'hésitez pas à nous contacter et n'attendez pas la dernière minute pour inscrire vos enfants.

Nous sommes au service de vos enfants.

CH'TIMI SANS FRONTIERE

Samedi 13 et

Dimanche 14 Octobre 1990

Sous chapiteau

A RONCQ

L'UTILITE DE LA SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL



La Société St-Vincent-de-Paul ce n'est pas rien ! C'est aujourd'hui 1300 équipes ou conférences en activité, c'est 16 000 membres actifs, et plus de 30 000 membres auxiliaires.

Présente dans votre Ville, dans votre quartier, la Conférence Saint Vincent de Paul agit discrètement auprès des plus démunis, des plus déshérités, des plus solitaires.

Son but n'est pas de maintenir les gens dans leur état de précarité, mais de les aider moralement et parfois matériellement à repartir dans la vie pour les plus jeunes, à alléger le trop plein d'isolement, de réflexions, de soucis, pour les plus âgés.

Pas de solution-miracle, mais en complémentarité avec les organismes officiels ou autres existants, la Conférence Saint Vincent de Paul essaie sans toujours réussir - d'atténuer les difficultés du moment.

Il y a beaucoup à faire, et nous sommes peu nombreux.

Si vous disposez d'un peu de temps et de beaucoup de coeur, vous pourriez rejoindre notre Conférence, participer à des actions positives, et également réfléchir, avec nous, pour un nouveau regard vers notre prochain défavorisé.

Appeler le 20.70.73.51



MOUVEMENT VIE LIBRE



Les Amis de "VIE LIBRE" se réunissent comme chaque année en Mai et Octobre pour des week-end qui sont toujours enrichissants et bien chaleureux pour toutes les personnes qui ont connu la maladie alcoolique.

Ces deux jours rassemblent beaucoup de personnes.

"VIE LIBRE" souhaite que les personnes qui ont des problèmes d'alcool, aient confiance en eux. Ce n'est que dans la force et l'amitié d'anciens buveurs, qu'un alcoolique peut s'en sortir.

Amitié, Santé, Sobriété sont les devises VIE LIBRE.

LE BICENTENAIRE A CROIX

SOUVENIRS... SOUVENIRS

Toutes les Croisiennes et tous les Croisiens de ma génération se souviennent encore du titre de cette chanson des années soixante.

Cela fait donc maintenant une trentaine d'années.

Mais en l'an deux mille vingt qui se souviendra de l'ampleur des festivités qui se sont déroulées à Croix pour commémorer le bicentenaire de la Révolution.

Pour en garder un souvenir impérissable, les Croisiennes et les

Croisiens peuvent acquérir, dès aujourd'hui, moyennant la somme de **Cent francs** une cassette vidéo. Grâce à celle-ci chacun pourra revivre les moments les plus mémorables de ces prestigieuses festivités.

Ces cassettes peuvent être retirées à l'Office Culturel les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le samedi matin de 9 heures à 12 heures.

On peut également réserver par téléphone en composant le 20.72.57.16.

CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE

La Section de Croix de la Confédération Syndicale du Cadre de Vie souhaite attirer l'attention sur les problèmes de l'Enseignement et du Logement.

ENSEIGNEMENT

La C.S.C.V. est préoccupée par la situation qui se crée au Collège Boris Vian. Elle s'interroge avant tout sur l'avenir des enfants qui sont les premiers concernés, le second trimestre étant très important pour l'année scolaire.

La C.S.C.V. rappelle ses démarches et interventions en Octobre 87 et en Mai 88 auprès des élus locaux, des représentants des Associations de Parents d'Elèves et des Directions de tous les Etablissements scolaires pour une concertation élargie.

Les suppressions de postes ne peuvent que rendre plus difficile encore les conditions de travail des élèves et des enseignants.

La C.S.C.V. souligne son attachement à un véritable Service Public de l'enseignement et souhaite qu'une solution soit rapidement trouvée dans l'intérêt des enfants.

LOGEMENT

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue, ni de la part du C.A.L., ni de la Municipalité au sujet des différents problèmes rencontrés par les locataires de la rue St Jacques, évoqués dans un courrier en date du 30/11/89, quels moyens devons nous prendre pour nous faire entendre ?

La C.S.C.V. sera présente au Forum des Associations les 17 et 18 Mars prochain.

Permanences : Premier Jeudi du Mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.



FOYER SAINT-PIERRE, UNE DEUXIEME VIE

Le nouveau foyer Saint-Pierre, inauguré officiellement le samedi 20 janvier est enfin prêt à recevoir dignement les habitants du quartier et ceux des quartiers et des communes limitrophes.

Des locaux flambants neufs, dans une ambiance hyper sympa sont à leur disposition :

- la salle du foyer où se déroule une fois par mois un concours de belote (vos suggestions seront les bienvenues pour la mise en place d'autres activités : échecs, scrabble, bridge, etc) ;

- à votre disposition également dans cette salle, un bar où vous pourrez vous désaltérer.

Nouveau : un baby-foot et bientôt un billard américain.

- Une salle de tennis de table pouvant contenir six tables (entraînement et compétition) (renseignements sur place auprès des dirigeants) ;

- une salle de billard contenant actuellement 3 billards français (2 billards de 2,60 m et 1 billard de 2,30 m servant à l'entraînement et à l'enseignement pour les débutants).

Cette salle sera pourvue, nous l'espérons pour cette année, d'un quatrième billard.

Renseignements sur place auprès des dirigeants ou téléphonez au 20.37.82.95.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Mme Suzanne BLOCK, Vice-Présidents : Mme Chantal THEYS, M. Jean-Pierre SOIR, M. Benoît DEJONCKERE, Secrétaire : M. Patrick THEYS, Trésorier : M. Michel VIGNOBLE, Trésorier-Adjoint : M. Jacques LAMBRECQ.

Il est à remarquer l'entrée au sein de ce nouveau bureau, de jeunes qui, nous l'espérons, apporteront un sang neuf et plein de nouvelles idées qui contribueront à l'administration et à la bonne marche du nouveau foyer.

Carte foyer Saint-Pierre : l'adhésion annuelle est de 20,00 frs et permet l'accès à toutes les activités.

AIDE A DOMICILE AUX RETRAITES

Les Professionnelles de l'Aide à domicile aux retraités (A.D.A.R.) 2 rue de la Gare à Croix tiennent à apporter leur témoignage sur le maintien à domicile de la population âgée Croisienne.

Nous avons conscience :

- que permettre aux personnes âgées de vivre mieux leurs handicaps, leur solitude ;

- que développer ce service, c'est un respect, une reconnaissance que nous devons à tous ceux qui ont travaillé durement ;

- c'est également, faire preuve de solidarité. Chaque génération de salariés permet aux précédentes de se soigner et de rester dans leur milieu de vie.

A l'A.D.A.R. de Croix, une trentaine d'aides, chaque jour sont présentes auprès des retraités les aident dans les soins d'hygiène corporelle, le ménage, les courses etc...

- les soutiennent dans leur moral, sont un lien avec leur entourage.

Les Aides reçoivent une formation (plusieurs ont même obtenu le Certificat d'aptitude à la fonction d'aide à domicile (le C.A.F.A.D.). C'est une chance pour elles, cela leur permet d'évoluer, d'être plus efficaces dans le travail tant sur le plan matériel que relationnel.

Nous déplorons que le maintien à domicile ne soit pas reconnu dans toute son ampleur, nous sommes tributaires des fonds sociaux des caisses de retraite.

Pour bénéficier de ce service, nous devons établir un dossier avec les justificatifs des pensions reçus des derniers trimestres, y ajouter l'avis d'imposition ou de non imposition. En principe, chaque régime de retraite accorde des heures d'aide ménagère à ses

ressortissants.

Le service n'est pas gratuit, suivant un barème établi par les Caisses de retraite, chaque retraité a une participation horaire à verser selon son revenu.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, nous passons également à domicile pour renseigner.

LIEU ET HORAIRE DES PERMANENCES :

A.D.A.R.

2 rue de la Gare CROIX

Tél. 20.72.77.64.

MARDI MERCREDI DE 10 H. A 12 H
JEUDI VENDREDI DE 16 H A 17 H 30

En dehors de celles-ci, un répondeur automatique enregistrera, 24 h sur 24, vos demandes.

**"IL NE SUFFIT PAS DE DONNER
DES ANNEES A LA VIE MAIS DE
LA VIE AUX ANNEES".**

HATHA-YOGA

L'Association de "Hatha-Yoga" très active, vous fait part de sa participation au Forum des Associations des 17 et 18 Mars 1990.

D'autre part, elle vous annonce la venue du Président de la Fédération Française de Hatha-Yoga (F.F.H.Y.) M. MAHESH le 29 Avril 1990 au Centre Culturel et Foi à Arras.

**Pour tous renseignements : au
20.98.44.60. Mme VERBRUGGHE.**

Vivre à Croix



Journal municipal d'information

N° 35 FEVRIER 90

OLYMPIQUE CROISIEN BASKET-BALL

L'ESPRIT DE COMPETITION

L'OLYMPIQUE CROISIEN au masculin c'est :

1) Une équipe fanion seule représentante du versant nord-ouest au niveau excellence régional. Renforcée en début de saison par Luc KO-WALCZYK (ex. U.S.T.) 2 m 06 c'est logiquement que cette équipe se trouve en tête de son championnat (11 victoires pour 1 défaite). Chosifier les objectifs olympiens tel est la charge de l'entraîneur Jean-Pierre SZWAROK (ex. DOUAI) catalyseur de cette équipe. Ayant le potentiel individuel et collectif nécessaire les "bleus" espèrent bien décrocher leur accessit pour la remontée en national IV mais prudence... car c'est l'objectif de 10 équipes sur 12 dans cette poule.

2) Une équipe séniors II évoluant en excellence départemental réserve, réservoir de l'équipe fanion actuellement seconde de son championnat.

3) Une équipe séniors III jeune et dynamique cette équipe évoluant en promotion excellence départemental réserve actuellement 5ème de son championnat.

4) Une équipe séniors IV une bande de copains n'ayant rien à prouver mais qui constitue une entreprise délicate à vaincre. Evoluant en 1ère division district classée 3ème de son championnat.

5) Une équipe cadet "honneur" jeune équipe avec quelques talents prometteurs pour l'OLYMPIQUE CROISIEN entre autres les frères TRICOIT actuellement 5ème de son championnat.

6) Une équipe minime départemental jouant peut-être à un niveau beaucoup trop élevé mais à force de persévérance qui sait... Ne dit-on pas que la plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a...

7) Une équipe benjamin souvent sollicitée pour la correction dont elle fait preuve pendant ses rencontres, actuellement 1ère de son championnat et invaincue à ce jour.

8) Une équipe poussin expérimentée malgré sa jeunesse, bien



Trois croisiens : RIVIERE (18) - HENOT (8) - E. DIQUAL (10)

encadrée par M. LOUCHEUR qui propulse cette équipe à la 1ère place de ce championnat.

PROCHAINES RENCONTRES DES SENIORS GARCONS A CROIX BD ZOLA :

OLYMPIQUE CROIX :

- ESCAUDOEUVRES LE 11/03/90 15 H 30

- LE TOUQUET LE 1/04/90 15 H 30

- DENAIN LE 22/04/90 15 H 30

- DOUAI LE 29/04/90 15 H 30

- ST OMER LE 6/05/90 15 H 30

Comme chaque année, l'OLYMPIQUE CROISIEN a organisé et servi un copieux goûter aux plus jeunes, grâce à l'aide précieuse des nombreux bénévoles, pour les fêtes de fin d'année.

Les plus anciens quant à eux ont pu se réunir lors du réveillon de la ST SYLVESTRE et passer une bonne soirée dans une ambiance chaleureuse.

L'OLYMPIQUE CROISIEN c'est aussi une section féminine dont nous vous parlerons ultérieurement. Toutefois, l'équipe fanion évoluant en excellence régional recevra à CROIX :

- MONS LE 4/03/90 10 H 30

- GRANDE-SYNTHÉ LE 25/03/90 10 H 30

- BEUVRAGES LE 22/04/90 10 H 30

- PETITE-SYNTHÉ LE 6/05/90 10 H 30

Une partie des bénévoles ayant assuré le succès du repas de NOEL.





UNE AUTRE FACON DE SE RELAXER

Il existe plusieurs méthodes de détente et parmi elles on trouve le "TAI CHI CHAN", qui est un art plusieurs fois millénaire se caractérisant par les trois aspects suivants :

- la relaxation qu'il apporte et les effets bénéfiques qui en découlent : maîtrise de soi, équilibre, développement de la force, de l'énergie interne et de la santé etc.

- le bien-être, une meilleure compréhension de son corps et de ses manifestations.

- Une gymnastique de santé, un des critères les plus importants.

Cette méthode permet donc à l'adepte de se revitaliser. Elle se pratique en réalisant des exercices simples et des mouvements très doux, faciles à mémoriser et à exécuter.

Cette discipline s'ajoute aux activités, déjà très nombreuses, de la Société de Gymnastique "La Patriote".

Les cours ont lieu depuis le 16 Janvier dernier chaque Mardi et chaque Jeudi de 19 h 00 à 20 h 30, en la Salle de Chorégraphie de "La Patriote", rue Eugène Guillaume (derrière l'Eglise Saint-Martin). Les leçons sont dirigées par M. Billy ROBERSON, diplômé d'aptitude technique, premier degré, Champion de France 1989 et Membre de l'Equipe de France F.F.K.A.M.A.

Si cette technique de relaxation vous intéresse, quel que soit votre âge, n'hésitez pas à vous renseigner, lors du déroulement des cours, soit auprès de M. SEGERS, Président de "La Patriote" ou soit de M. et Mme HUGUET, les Responsables de cette section.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE "TOUTES EN FORME"

Assouplissement, détente, relaxation dans une ambiance sympathique.

Les cours sont dispensés les Mardi et Vendredi de 10 h à 11 h, salle de Judo, Stade Henri Seigneur, Bd E. Zola et s'ouvrent désormais aux hommes.

Avis aux amateurs !

Pour tous renseignements, s'adresser au 20.24.93.05 ou aux heures de cours.

FOYER SAINT-PIERRE

Ouverture du FOYER BILLARD

Samedi : 15 h à 21 h.

Dimanche : 10 h à 14 h
17 h 30 à 21 h

Depuis le 6 Février, Billard :

le Mardi et le Vendredi :
17 h 30 à 19 h 30

SAMEDI 21 AVRIL 1990
A l'initiative de la Municipalité

**La Troupe
du "Cabaret Night"
&
José VILLAMORE**

se produiront pour les Aînés de la Ville dès 15 heures sur la scène de la Salle G. Dedecker.

ENTREE GRATUITE

VIVRE A CROIX

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

F. DEBEUNNE

IMPRIMERIE SENECAUT S.A.

ROUBAIX